

L'année 1834

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 20

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

L'année 1834.

La précocité exceptionnelle du vignoble ne peut cependant pas être comparée à celle de 1834. Voici ce que nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* du 28 janvier de cette année-là :

« On remarque, à Epresses et aux environs de Cully, des ceps de vigne tellement avancés que les feuilles ont atteint tout leur développement, et que plusieurs grappes de raisins se font déjà apercevoir. A Ecublens, on a vu à une treille, quelques bourgeons de deux pouces, une feuille de vigne bien développée et même des raisins. »

On écrivait des Brenets, à la date du 10 octobre 1834 :

« Les effets de la température extraordinaire de l'année se font sentir sur les animaux comme sur les végétaux. La grive et le rouge-queue ont des œufs. Il y a dans le village beaucoup de pommiers en fleurs. Aux Frêtes, à une lieue du village, un prunier a fleuri trois fois ; on y a fait depuis deux mois deux récoltes de prunes, et il en porte encore maintenant qui sont déjà de la grosseur des raisins. »

A la même date (10 octobre 1834), la *Gazette* ajoutait :

« La vendange continue dans le canton de Vaud par un temps magnifique. On s'attendait généralement à une récolte abondante ; aujourd'hui les résultats sont à peu près doublés. Il est des districts où des propriétaires ont fait cesser la vendange, par défaut de place, malgré les nombreuses précautions prises depuis longtemps.

« De tous côtés on annonce la même abondance, de la France, du Rhin, de tous les cantons suisses, de toutes les contrées viticoles. De là naîtrait un véritable embarras et des pertes immenses pour le vigneron qui, faute de pouvoir loger sa récolte, serait forcé de l'abandonner à bas prix, si les propriétaires, en augmentant considérablement le nombre des caves et des vases, n'eussent fourni des moyens de prévoyance et de conservation, si la population n'eût généralement augmenté, si enfin un grand nombre de particuliers n'eût pris le

parti de faire des provisions pour plusieurs années.

» Le canton de Vaud possède 16,000 poses de vignes. Il est des contrées qui ont produit dix chars la pose, et même au-delà. Mais en n'admettant que huit chars seulement, on arrive au chiffre de 128,000 chars, qui, au prix moyen de deux batz, représenteraient une richesse de plus de dix millions.

» Mais il faut écouler, car, si à cette masse on ajoute 50 à 55,000 chars en vins vieux existants, et si, de ces 180,000 chars, on en déduit 25,000 pour la consommation locale et 20,000 pour l'exportation, on trouvera qu'environ 135,000 chars resteront dans les caves, où ils suffiraient à tous les besoins, dussent trois années consécutives manquer totalement de récolte. »

Le *Fédéral*, journal genevois, disait, à la date du 28 octobre :

» Depuis 1804, nous n'avons pas eu de vendanges aussi abondantes. Partout le vin de cette année paraît devoir être supérieur à celui de l'année dernière, mais inférieur à celui de 1811 et 1812. En général la récolte est équivalente à celle de deux années ; aussi le prix du vin nouveau est-il très bas.

» Les semailles sont fort en arrière ; la sécheresse les a arrêtées presque partout ; aussi depuis le retour de la pluie déploie-t-on une grande activité pour regagner le temps perdu. Il faudrait un hiver bien favorable pour que l'époque tardive des semailles n'eût pas une fâcheuse influence sur la récolte prochaine. Celle des regains, dont on avait désespéré, a été assez bonne, les pluies de fin août les ont fertilisés, et la beauté de l'automne permet de profiter des pâturages.

» A l'exception des foins, il est peu d'années où les agriculteurs de notre pays aient pu se réjouir de résultats aussi avantageux. »

Un gros nuage noir.

J'aime beaucoup voir le lever de la lune, peut-être aimerais-je aussi celui du soleil si je pouvais le contempler un jour, mais je renonce à m'accorder ce plaisir et pour cause. Chaque fois que

l'astre aux réchauffants rayons sort de son lit de nuages roses, mon regard est invariablement fixé du côté opposé à l'aurore. Oui, je l'avoue à ma honte, dans ce moment-là mes yeux regardent encore en dedans, comme on dit, ce qui fait que le soleil continue à se lever avant moi.

Mais le lever de la lune, je l'aime depuis l'enfance. Plus tard, à vingt ans, j'ai rêvé à sa lumière sereine et je lui ai répété de délicieuses paroles, entendues autrefois... Je lui confiais mes secrets... Aujourd'hui je n'ai plus rien à conter à ma chère vieille lune et pourtant je me dérange encore souvent pour lui rendre visite. C'est dans cette intention, qu'il y a deux ou trois semaines, je sortis un soir pour m'avancer dans la campagne.

Marchant rapidement, je me trouvais bientôt vers la ferme de M. B... en train de causer avec le fermier et la femme de celui-ci.

Assis devant la maison, ils m'offrirent une place sur leur banc.

Les deux époux paraissaient tout heureux et m'annoncèrent qu'enfin la sécheresse allait avoir une fin. « Voyez ce gros nuage noir, me dit le fermier, il nous annonce enfin la pluie et pas plus tard que cette nuit nous allons avoir un fameux temps ! Nos pauvres foins vont-ils être contents de recevoir enfin une bonne trempée. »

— Oui, ajouta la fermière, mais pourvu au moins que la pluie ne dure pas trop longtemps. Vous savez, une fois que le temps est dérangé il a souvent de la peine à se remettre.

Puis elle ajouta en s'adressant à son mari :

— Louis, il te faut au moins bien penser à ce que tu vas donner à faire au domestique demain, car rien ne m'ennuie autant que de voir les hommes trainer par la maison. Il me semble que tu devrais sortir, déjà ce soir, la seille à purin ; la pluie de cette nuit la tremperait et ce serait de l'avance pour demain. ...Il faudra vous mettre à fossayer le jardin, car une fois que la terre sera humide on pourra planter les haricots et les choux... Tu n'oublieras pas aussi que tu as encore de la paille à arranger pour attacher la vigne... Et puis il y a